

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Willy Borsus, Vice-Président et Ministre de l'Economie,
du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
du Numérique, de l'Aménagement du territoire,
de l'Agriculture, de l'IFAPME
et des Centres de compétences, concernant
FINAGRI

Monsieur le Ministre,

En réponse aux difficultés grandissantes et conjoncturelles rencontrées par les agriculteurs, Agricall a développé FINAGRI, une cellule d'appui à la gestion financière. Cette dernière intervient partout en Wallonie et travaille en étroite collaboration avec l'agriculteur et les acteurs qui gravitent autour de la ferme. Elle agit de manière neutre et en garantissant la confidentialité.

La mission de FINAGRI est de soutenir et d'accompagner l'agriculteur pour que sa situation et sa trésorerie s'améliore. Les objectifs sont multiples: conseiller les agriculteurs, trouver des solutions pragmatiques aux problèmes qu'ils rencontrent, guider leurs choix et décisions stratégiques. Pour y arriver, plusieurs méthodes: réaliser des audits globaux, effectuer des analyses financières de l'exploitation, faciliter les discussions avec les fournisseurs et les organismes bancaires.

Monsieur le Ministre, une évaluation de cette nouvelle cellule d'appui à la gestion financière a-t-elle déjà eu lieu? Combien d'agriculteurs ont été aidés par FINAGRI en 2018? En cas d'intervention, je suppose que FINAGRI est épaulée par Agricall pour le volet psychologique? Une fois la trésorerie améliorée, un suivi subsiste-t-il afin d'éviter un nouveau coup dur?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Borsus:

Le 14 juillet 2016, le Gouvernement wallon a pris un arrêté de subvention d'une année (du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017) pour l'ASBL Agricall Wallonie afin de mettre en oeuvre une cellule d'appui à la gestion financière agricole. Cette cellule, baptisée FINAGRI, a ensuite bénéficié d'une prolongation sans incidence budgétaire jusqu'au 31 décembre 2017 puis, à partir du 1^{er} janvier 2018, d'une convention de trois années. Cette convention a ensuite été abrogée suite au renouvellement de la convention d'Agricall. Depuis lors, Agricall et FINAGRI font l'objet d'une même convention de 3 ans (2018-2021).

L'évaluation du travail mené par FINAGRI se fait en continu depuis sa création. Chaque semestre, FINAGRI remet un rapport d'activités. Depuis sa création, FINAGRI a remis cinq rapports. FINAGRI a aussi organisé cinq comités d'accompagnements au sein desquels le travail mené par la cellule a été présenté.

Les éléments suivants sont décrits dans ces rapports et présentés aux membres du comité d'accompagnement: les formations suivies, les actions de presse, les participations aux événements organisés par les partenaires wallons, les outils utilisés, le nombre de personnes accompagnées, les types de demandes, les pistes de solutions proposées, des réflexions autour des constats ... À cela s'ajoutent les activités plus spécifiques menées sur le semestre ou l'année (ex. rencontre avec les consultants, rencontre avec le secteur bancaire, participation au comité de pilotage de projets d'autres acteurs wallons ...). Lors des comités, des situations concrètes anonymisées d'accompagnement mené en ferme sont aussi expliquées afin que le comité puisse mieux évaluer la manière de travailler de FINAGRI pour guider le choix des agriculteurs et les aider dans leur décision.

Grâce à la création de FINAGRI, la porte d'entrée est dorénavant double, ce qui permet de rendre l'aide accessible au plus grand nombre et de manière plus préventive. Outre les actions de presse réalisées, les rencontres avec des fournisseurs et le secteur bancaire, partenaires de l'agriculteur, ont permis aussi de contribuer à un accompagnement préventif.

FINAGRI accompagne donc des agriculteurs, mais aussi la famille de ceux-ci. En 2018, FINAGRI compte ainsi près de 332 personnes accompagnées.

Agricall épaula FINAGRI dans ses interventions afin d'apporter à l'agriculteur en difficulté l'aide la plus globale possible. Les choix stratégiques qu'un agriculteur doit poser nécessitent une analyse financière pour objectiver la situation, rendre à l'agriculteur sa capacité de décision et l'outiller pour qu'il puisse mener avec l'aide de FINAGRI les négociations nécessaires au redressement de la situation de son exploitation. Le travail psychologique est quant à lui complémentaire à l'analyse chiffrée. Il permet que l'agriculteur ait une meilleure compréhension de ses difficultés afin qu'il retrouve confiance en ses capacités d'action dans le cas où il souffre de dépression ou d'épuisement. La mise en place et l'implémentation des solutions nécessitent, dans certaines situations, l'accompagnement humain et juridique d'Agricall en plus de l'analyse chiffrée réalisée par FINAGRI.

Pour ce qui concerne le suivi, FINAGRI travaille à la demande de l'agriculteur.

L'accompagnement se fait au cas par cas et de manière progressive en s'appuyant sur l'évolution de la situation.

FINAGRI aide l'agriculteur à retrouver son autonomie et sa capacité de décision. Une fois que le travail mené par FINAGRI a permis à l'agriculteur de se remettre en selle (amélioration de la trésorerie, renégociation ...), les rendez-vous peuvent s'espacer. FINAGRI encourage à ce qu'un suivi de bilan se fasse même plusieurs mois après que la situation se soit améliorée afin de prévenir les risques de rechute et aussi de rester vigilant en cas de nouvelle crise dans le secteur. L'agriculteur reste toutefois libre de s'inscrire ou non dans cette démarche. Il n'est pas rare qu'un agriculteur ayant bénéficié d'une aide rappelle aussi de lui-même pour donner des nouvelles ou demander une aide ponctuelle. Une des missions de FINAGRI est aussi d'aider l'agriculteur à se réinsérer dans un réseau professionnel. En effet, certains se sont isolés et ne font plus appel aux structures wallonnes. FINAGRI, avec pour objectif de rendre à l'intéressé son autonomie et ses capacités de gestion et de décision, accorde par conséquent une grande importance au travail en réseau (avec notamment les centres de comptabilité de gestion et les associations techniques wallonnes comme Protect'eau, Biowallonie, l'Arsia, Natagriwal, Fourrages mieux, ...). De cette manière, un réseau de conseillers très utile est aussi retissé autour de l'agriculteur.